



MEMENTO

de l'étudiant
2018/2019



SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	2
DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	3
Les sites de formation de l'Université Grenoble Alpes	3
Une offre de formation adossée à une recherche de pointe	4
Les composantes	4
Le fonctionnement de l'université	5
FAIRE SES PREMIERS PAS À L'UNIVERSITÉ	8
L'accueil ICampus - Welcome center	8
Du lycée à l'université	10
ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	13
L'organisation des études	13
Les inscriptions	14
Le travail universitaire et l'évaluation	14
L'intranet étudiant et les outils numériques	15
Les bibliothèques universitaires	17
Construire son parcours : orientation, stages, emploi	18
Étudier à l'étranger	22
Maîtriser une langue étrangère	24
La formation continue et l'apprentissage	26
Dates clefs de l'année universitaire	27
VIVRE SON QUOTIDIEN D'ÉTUDIANT	28
Les bourses et aides sociales	28
La santé	30
Le handicap	32
Le sport	33
Les étudiants sportifs de haut niveau (SHN)	34
Les étudiants artistes de haut niveau (AHN)	35
La vie culturelle	36
La vie associative	38
L'entrepreneuriat étudiant	39
Plan du campus	40

ÉTUDIANTES, ÉTUDIANTS, **BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES !**

Vous venez de rejoindre l'Université Grenoble Alpes pour poursuivre vos études supérieures sur l'un de ses campus. Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir choisi cette grande université de rang mondial qui accueille chaque année 45 000 étudiants.

L'Université Grenoble Alpes offre tout l'éventail des disciplines universitaires : de la littérature à la physique des particules en passant par l'économie, la sociologie et la philosophie mais aussi l'ingénierie, les mathématiques, l'informatique, la médecine... Elle développe par ailleurs ses relations avec les autres établissements d'enseignement supérieur du site (Grenoble INP, Sciences Po Grenoble, GEM...) pour proposer des doubles diplômes et des cursus conjoints. De quoi construire des parcours de formation riches, adaptés à vos aspirations personnelles permettant une spécialisation progressive et des passerelles entre les disciplines.

Dispensées par 3 200 enseignants-chercheurs qui partagent leur temps entre l'enseignement et la recherche au sein de 80 laboratoires, les formations de l'Université Grenoble Alpes sont étroitement connectées aux enjeux de société, aux besoins socio-économiques et culturels pour vous former à des métiers d'avenir.

Le site universitaire grenoblois est reconnu pour son excellence scientifique et technologique ainsi que son potentiel d'innovation. Il a obtenu la labellisation «Initiative d'excellence», labellisation réservée à une dizaine de sites universitaires en France.

Pour favoriser votre réussite, la communauté enseignante a également à cœur de développer des pratiques pédagogiques innovantes qui s'adaptent à vos besoins et à vos usages. L'Université Grenoble Alpes est notamment pionnière dans le domaine de la pédagogie inversée et dans l'utilisation des nouvelles technologies pour l'enseignement. Convaincu qu'une vie étudiante épanouissante est également un facteur de réussite, je vous invite à investir les nombreuses installations sportives et culturelles à votre disposition et à prendre part à la foisonnante vie associative qui se déploie sur les campus.

Dans le «Mémento de l'étudiant» vous trouverez toutes les informations et repères indispensables pour faciliter votre arrivée à l'université. Ce guide est réalisé par la direction de l'Orientation et de l'insertion professionnelle de l'Université Grenoble Alpes, un lieu ressource qui vous est ouvert tout au long de l'année pour vous accompagner dans la construction de votre parcours.

Je vous adresse pour cette rentrée à l'Université Grenoble Alpes tous mes vœux d'épanouissement et de réussite.



PATRICK LÉVY,
Président de
l'Université
Grenoble Alpes

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

L'Université Grenoble Alpes est née le 1^{er} janvier 2016. Elle est issue de la fusion des trois universités grenobloises : l'université Joseph Fourier, l'université Pierre Mendès-France et l'université Stendhal.

Ce nouvel établissement a pour ambition d'être encore plus visible à l'international et ainsi d'attirer les meilleurs étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs.

LES SITES DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Grenoble

DUT - Licence - Licence pro - Master

Doctorat - Médecine - ESPE

- Campus de Saint-Martin-d'Hères-Gières
- Grenoble Centre-ville
- Grenoble Presqu'île
- Grenoble site de Vigny Musset
- Echirolles
- La Tronche

Bonneville

ESPE

Chambéry

ESPE

Vienne

DUT - Licence pro

Valence

DUT - Licence - Licence pro
Master - ESPE

UNE OFFRE DE FORMATION ADOSSÉE À UNE RECHERCHE DE POINTE

L'Université Grenoble Alpes propose un large éventail de formations, de la licence au doctorat, en lien étroit avec le milieu socio-professionnel pour favoriser l'insertion de ses étudiants. Elle leur offre la possibilité de construire et personnaliser leurs parcours, avec des passerelles permettant des réorientations à tous les niveaux. L'Université Grenoble Alpes est également un pôle de recherche majeur et s'appuie sur des laboratoires de recherche d'excellence pour développer des

formations de pointe dans des domaines d'avenir. L'enseignement universitaire est dispensé par les enseignants-chercheurs qui intègrent dans leur formation les derniers acquis de la recherche.

Son offre de formation se répartit en quatre grands domaines :

- Arts, lettres, langues ;
- Droit, économie, gestion ;
- Sciences humaines et sociales ;
- Sciences, technologies, santé.

QUELQUES CHIFFRES

- **45 000** étudiants
(5^e université de France en nombre d'étudiants)
- **5 800** personnels dont **3 200** enseignants et enseignants-chercheurs et **2 600** personnels administratifs et techniques
- **80** laboratoires partagés sur le site, repartis en **6** pôles de recherche
- **500 000 m²** de patrimoine sur **12** sites répartis sur 6 départements (Isère, Drôme, Ardèche, Savoie, Haute-Savoie et Hautes-Alpes)
- Un campus paysager de **175** hectares
- **23** composantes (unités de formation et de recherche, écoles ou instituts)



À DÉCOUVRIR

(H)auteurs est le magazine de l'Université Grenoble Alpes et de ses partenaires.

Son objectif : relever le défi de la vulgarisation scientifique en s'adressant à un large public et en montrant au fil des pages que l'expertise universitaire grenobloise répond à des enjeux de société et que la recherche scientifique et l'innovation technologique accompagnent les évolutions sociales.

Retrouvez également tous les articles du magazine sur la newsroom de l'Université Grenoble Alpes.

newsroom.univ-grenoble-alpes.fr



LES COMPOSANTES

L'Université Grenoble Alpes est organisée en 23 composantes : unités de formation et de recherche (UFR), écoles ou instituts.

Ces composantes regroupent des départements d'enseignement et des laboratoires de recherche

- Centre universitaire d'études françaises
- Département de la licence sciences et technologies
- Département Sciences Drôme Ardèche
- École polytechnique de l'Université Grenoble Alpes
- École supérieure du professorat et de l'éducation
- Faculté d'économie de Grenoble
- Faculté de droit de Grenoble
- Faculté de médecine
- Faculté de pharmacie
- Grenoble IAE
- Institut d'urbanisme et de géographie alpine de Grenoble
- Institut universitaire de technologie 1 de Grenoble
- Institut universitaire de technologie 2 de Grenoble
- Institut universitaire de technologie de Valence
- Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble
- UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- UFR Chimie et biologie
- UFR Informatique, mathématiques, mathématiques appliquées de Grenoble
- UFR Langage, lettres, arts du spectacle, information et communication
- UFR Langues étrangères
- UFR Physique, ingénierie, terre, environnement, mécanique
- UFR Sciences de l'homme et de la société
- UFR Arts et sciences humaines

LE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ

LA PRÉSIDENTENCE

Le président de l'université est élu pour 4 ans par les membres du conseil d'administration. Il assure la direction de l'établissement. Il est assisté par des conseils et commissions, des vice-présidents et des chargés de missions.



Président :
Patrick Lévy
presidence@univ-grenoble-alpes.fr

LA VICE-PRÉSIDENTENCE ÉTUDIANTE

Le VPE est élu par le conseil académique pour deux ans. Il participe aux réunions de l'équipe de direction et aux différentes instances de l'Université. Il est également convié à toute commission où son opinion est requise. Il peut être associé à tout projet pour lequel il est nécessaire d'apporter un regard d'étudiant. Il joue le rôle de relais entre les instances de l'université et les étudiants.



Vice-présidente étudiant :
Marie Mazenot
vpe@univ-grenoble-alpes.fr



LES CONSEILS

Les grandes décisions et orientations politiques sont prises dans les conseils et commissions composés d'enseignants, de personnels administratifs et techniques et d'étudiants.

Le conseil d'administration (CA)

Il détermine la politique de l'université, vote le budget et approuve les comptes.

Le conseil académique (CAc)

Il est consulté sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur, sur la demande d'accréditation et sur le contrat d'établissement. Il propose un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap.

Il regroupe :

- La commission formation et vie universitaire (CFVU) : elle est notamment consultée sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, les demandes d'accréditation et les projets de nouvelles filières, l'évaluation des formations et enseignements. Elle prépare les mesures concernant : la réglementation des formations, l'orientation, le suivi et l'insertion professionnelle des étudiants, les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Elle est garante des libertés politiques et syndicales des étudiants.
- La commission recherche : elle répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche, elle fixe les règles de fonctionnement des laboratoires, elle est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

SUR LE WEB

www.univ-grenoble-alpes.fr

> Université > Organisation

INFOS+

LA COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET D'ÉTABLISSEMENTS (COMUE) «UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES»

C'est la structure qui fédère les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche de l'académie de Grenoble dont le périmètre s'étend sur l'ensemble du sillon alpin de Valence à Annecy.

Les établissements membres sont l'Université Grenoble Alpes, Grenoble INP, le CNRS et l'INRIA. Les établissements associés sont l'Université Savoie Mont-Blanc, Sciences Po Grenoble, l'ENSAG et le CEA.

IDEX, LABEL D'EXCELLENCE

La ComUE Université Grenoble Alpes est porteuse du projet "*Université Grenoble Alpes : Université de l'innovation*" lauréat des Initiatives d'Excellence (IDEX).

Ce label est réservé à une dizaine de sites universitaires en France, reconnus pour leur excellence scientifique et technologique ainsi que leur potentiel d'innovation.



FAIRE SES PREMIERS PAS À L'UNIVERSITÉ

L'ACCUEIL ICAMPUS - WELCOME CENTER

Nouvel étudiant à l'Université Grenoble Alpes, besoin d'informations et de conseils pour s'installer ? Envie de découvrir la ville et la vie d'un étudiant à Grenoble ?

L'accueil *ICampus - Welcome Center* est le premier lieu pour tout nouvel étudiant arrivant à Grenoble.

Situé au cœur du campus et ouvert toute l'année, il offre de nombreux services :

- Information et aiguillage vers le bon interlocuteur, des outils et plans des campus
- Accompagnement à la recherche de logement, aux démarches d'installation : VISALE, CAF, CROUS...
- Informations pratiques : transports, restauration universitaire, jobs, droit au séjour...
- Panorama de la vie associative et culturelle, de l'offre de loisirs et sportive
- Postes internet en libre accès.

Il propose également des services spécifiques pour les étudiants internationaux.

ACCUEIL ICAMPUS WELCOME CENTER

1025, avenue centrale - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tram B et C

arrêt Bibliothèques universitaires

Ouverture du lundi au vendredi,
de 9h à 17h (18h en septembre)

accueil@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 56 52 85 22

SUR LE WEB

campus.univ-grenoble-alpes.fr

ÉTUDIER EN DRÔME-ARDÈCHE

Le portail de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante en Drôme-Ardèche

Identifier l'offre des formations supérieures en Drôme-Ardèche, trouver un logement, financer ses études, se déplacer, se soigner, se restaurer ou encore se divertir !

La Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche

9 place Latour-Maubourg - 26000 Valence

Tél. 04 75 78 10 26 - adu2607@aduda.fr

www.etudierendromeardeche.fr

Accès : Lignes bus 2, 8 (direction Saint-Péray uniquement), 9, 15 et Inter-citéa
Arrêt Latour-Maubourg

Gérée par l'Agence de développement universitaire Drôme Ardèche (ADUDA), elle regroupe :

- L'ADUDA
- Le CIO'SUP (Centre d'information et d'orientation de l'enseignement supérieur)
- Le Centre santé jeunes
- La brasserie Latour-Maubourg du CROUS
- L'AVE (Association Valentinoise des Étudiants) et son café associatif «Le Partiel»
- Inter'Val (association pour l'accueil et l'aide des étudiants étrangers de Valence)
- Focus (association culturelle étudiante à Valence)



CARTE D'ÉTUDIANT MULTISERVICES

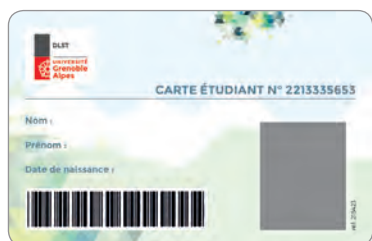
1 carte = 1 bouquet de services

Distribuée après l'inscription, cette carte comporte plusieurs services pour le quotidien :

- Carte d'étudiant
- Restauration CROUS (Paiement IZLY)
- Accès Bibliothèques

Selon la composante et résidence CROUS

- Contrôle d'accès à certains bâtiments
- Photocopies/impressions
- Laveries CROUS
- Paiement aux distributeurs de boissons et friandises CROUS



DU LYCÉE À L'UNIVERSITÉ

Quitter le lycée pour l'université, c'est un grand pas ! Voici un comparatif qui vous aidera à vous repérer / à comprendre / à bien vivre la transition d'un univers à l'autre.



L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

AU LYCÉE

Séries de bac et spécialités

3 ans : seconde, première, terminale

Par trimestres

Matières
Organisées en cours et travaux pratiques
Un enseignant par matière, le même en cours et en TP

30 à 40 élèves par classe,
Certains cours ou TP en demi-groupes

Environ 35 h de cours par semaine
Travail personnel : 5 à 10 h par semaine

À L'UNIVERSITÉ

Domaines de formation, mentions de licence, parcours

Licence : 3 ans de licence (L1, L2, L3) = Bac +3
Master : 2 ans de master (M1, M2) = Bac +5
Doctorat : 3 ans de doctorat (D) = Bac +8

Par semestres :
Premier semestre (S1) : septembre à janvier
Deuxième semestre (S2) : janvier/février à mai

Unité d'enseignements (UE)
Organisées en cours magistral (CM), travaux dirigés (TD) et/ou travaux pratiques (TP)
Plusieurs enseignants par UE et selon le type de cours (CM, TD et TP)

TD : 30 à 40 étudiants par groupe
CM en amphithéâtre : de 200 à 300 étudiants
TP : 15 étudiants maximum

21 à 25 h de cours par semaine
Travail personnel : 21 à 25 h par semaine
dont une partie en bibliothèque

L'ÉVALUATION

AU LYCÉE

Évaluation en continu

Passage d'une année sur l'autre : notes et avis du conseil de classe

Diplôme du baccalauréat : des épreuves en première et en terminale, oraux de rattrapage

À L'UNIVERSITÉ

Évaluation du semestre : contrôle continu et/ou examens en fin de semestre

Session de rattrapage en mai-juin
Obtention de l'année : moyenne des deux semestres supérieure ou égale à 10

Obtention du diplôme de licence par validation des 6 semestres

L'ENCADREMENT

AU LYCÉE

Professeurs du second degré

Professeur principal par année

Vie scolaire : CPE, assistant d'éducation

À L'UNIVERSITÉ

Enseignants, enseignants-chercheurs, doctorants

En L1 un enseignant référent
Un enseignant responsable par parcours et par mention

Secrétariat pédagogique : gestionnaire de scolarité

ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Vous êtes rattaché, selon votre inscription et le choix de votre cursus, à une composante. Dans votre composante, vos interlocuteurs privilégiés sont :

■ **le secrétariat pédagogique :**

il vous renseigne sur votre emploi du temps, vos programmes d'enseignement, le système de contrôle des connaissances, les dispenses de contrôle continu et les permanences des enseignants.

■ **les enseignants responsables de votre formation :**

ils vous accompagnent dans votre cursus en étant à votre écoute. Vous pouvez les rencontrer pendant leurs permanences.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

Les cursus proposés s'organisent autour de trois diplômes principaux : la licence, le master et le doctorat. Cette organisation, dite LMD, adoptée par tous les pays de l'union européenne, permet d'accroître la mobilité des étudiants.

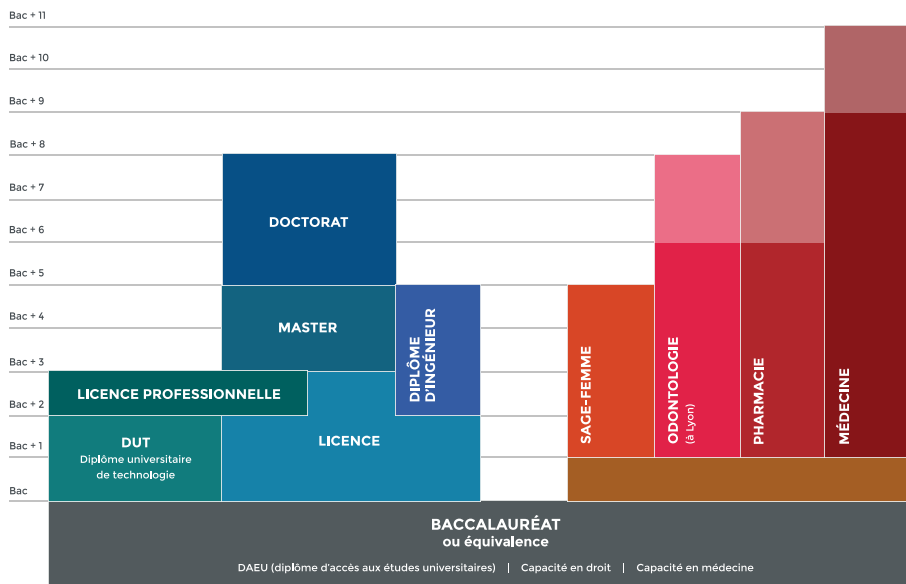
Le système des crédits permet de valider le travail et les acquis de l'étudiant (cours, TD, TP, travail personnel, stage, examens). La licence est validée par l'obtention de 180 crédits, le master par 120 crédits supplémentaires, et il faudra 180 crédits de plus pour valider le doctorat. Ces crédits sont transférables en France et en Europe ; ils sont capitalisables, donc définitivement acquis, quelle que soit la durée des études.

L'Université Grenoble Alpes propose également d'autres formations notamment des diplômes universitaires technologiques (DUT), des diplômes d'ingénieur, des diplômes de santé, un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), etc.

LES ÉCOLES DOCTORALES

Les écoles doctorales dépendent de la COMUE et proposent des thèses dans tous les domaines, à travers tout le sillon alpin.

Elles comptent **3 700** doctorants parmi lesquels **300** sont actuellement en co-tutelle avec une université étrangère.



QUELQUES CHIFFRES

- **16** DUT
- **29** mentions de licences générales
- **55** licences professionnelles
- **63** mentions de masters
- **10** diplômes de médecine/pharmacie
- **1** DAEU

Nombre d'étudiants inscrits en 2017-2018,
tous domaines confondus : **44 493**

SUR LE WEB

Le catalogue en ligne des
formations de l'Université
Grenoble Alpes :
formations.univ-grenoble-alpes.fr

LES INSCRIPTIONS

L'inscription intervient une fois que votre candidature a été acceptée par l'Université Grenoble Alpes. Elle se déroule en deux étapes successives et obligatoires.

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Elle se traduit par le paiement des droits universitaires et la délivrance de la carte d'étudiant. Vous pouvez vous inscrire dès le mois de juillet. Les inscriptions se déroulent en ligne. Vous venez ensuite retirer votre carte à l'université.

SUR LE WEB

www.univ-grenoble-alpes.fr

> Candidatures et inscriptions

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Elle consiste à choisir et à s'inscrire aux enseignements de l'année d'études. Elle permet d'être affecté dans les groupes de travaux dirigés. L'inscription pédagogique ne peut être effectuée qu'une fois l'inscription administrative validée.

Elle s'effectue en septembre en ligne ou auprès de votre secrétariat pédagogique / gestionnaire de scolarité.

LE TRAVAIL UNIVERSITAIRE ET L'ÉVALUATION

MODE DE TRAVAIL

L'année universitaire est divisée en deux semestres : le premier de septembre à début janvier et le second de mi-janvier à mai. Les cours sont organisés sous trois formes : les cours magistraux (CM) qui se déroulent pour la plupart en amphithéâtres ; les travaux dirigés (TD) où l'effectif des étudiants est réduit, et, dans certaines filières, des travaux pratiques (TP) ou ateliers. À l'université, le travail personnel à fournir est beaucoup plus important qu'au lycée. On compte, en moyenne, deux heures de travail personnel par heure de cours. À cet effet, les bibliothèques sont à votre disposition.

SYSTEME D'ÉVALUATION ET EXAMENS

Le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu (dans les créneaux des cours) et/ ou en examen terminal (pendant les sessions d'examen).

Les sessions d'examens terminaux durent

environ 15 jours, ils se déroulent à la fin du 1^{er} et du 2^e semestre.

Une session de rattrapage des deux semestres se déroule en juin.

La convocation et les résultats aux examens sont affichés dans les secrétariats pédagogiques et sont consultables sur l'intranet en accès réservé grâce à votre identifiant et votre mot de passe. Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

PERMANENCE DES ENSEIGNANTS

Votre interlocuteur privilégié est le responsable pédagogique de votre formation. Vous pouvez rencontrer vos responsables pédagogiques et vos enseignants au cours de leurs heures de permanences hebdomadaires, affichées sur leurs portes de bureau, ou prendre rendez-vous en les contactant via leurs adresses électroniques institutionnelles.

L'INTRANET ÉTUDIANT ET LES OUTILS NUMÉRIQUES

LEO : VOTRE INTRANET ÉTUDIANT

LEO est le point d'entrée unique qui permet à chaque étudiant d'accéder à l'ensemble des informations, ressources et services numériques mis à sa disposition par l'université et par sa composante : agenda, messagerie, emploi du temps, relevé de notes, plateformes pédagogiques, ressources documentaires, informations liées à la scolarité, l'orientation ou la vie étudiante...

À consulter quotidiennement, LEO constitue une mine d'informations pour vos études et votre vie à l'université. Vous pourrez y accéder que vous soyez sur le campus, chez vous ou à l'étranger !

leo.univ-grenoble-alpes.fr

VOS IDENTIFIANTS

Pour accéder à votre intranet et aux services numériques de l'université, vous avez besoin d'un nom d'utilisateur (identifiant) et d'un mot de passe. Ils vous seront fournis avec votre carte d'étudiant. Vous avez ensuite 2 mois pour personnaliser votre mot de passe. C'est obligatoire et cela vous permettra de pouvoir le récupérer en cas de perte.

VOS RESSOURCES ET OUTILS

Messagerie électronique Université Grenoble Alpes

Votre adresse électronique universitaire est en général de la forme : **prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr**

C'est l'unique adresse utilisée par les enseignants et l'administration pour vous transmettre des informations.

Pensez à :

- signer vos courriels pour être facilement identifié par votre interlocuteur : nom prénom, mais aussi année-filière, groupe, horaire de cours, etc.
- rediriger vos courriels sur votre adresse personnelle.

Emploi du temps en ligne

Vous pourrez consulter à tout moment votre emploi du temps, être informés rapidement des changements de salles, reports de cours...

Cours en ligne

Vous pourrez accéder à vos cours via les plateformes pédagogiques (comme Moodle, Chamilo et Alfresco...) et à la plateforme de formation en langues du service des langues.

PRUDENCE EST MÈRE DE SÛRETÉ...

- Ne prêtez jamais vos identifiants numériques
- Fermez votre session après avoir utilisé un ordinateur en libre-service
- Changez de mot de passe régulièrement

Si quelqu'un viole la charte avec vos identifiants (téléchargement illégal par exemple), c'est vous qui serez responsable et sanctionné (notamment privé d'accès aux ressources numériques de l'université).

Relevé de notes

Il est disponible dès la promulgation officielle des résultats du semestre, après jury.

PROSE (Plateforme Ressources Orientation Stage Emploi)

Portail proposé par l'Espace orientation et insertion professionnelle (Espace OIP) de l'Université Grenoble Alpes, ce site internet met de nombreuses ressources à la disposition des étudiants pour les aider à construire leurs parcours de formation prose.univ-grenoble-alpes.fr

Coffre-fort numérique

Digiposte est un coffre-fort numérique où seront stockés vos relevés de notes authentifiés par l'université, ainsi que tout document que vous voudriez garder en sécurité.

PAS D'ORDINATEUR ?

Vous disposez d'ordinateurs en libre-service sur les campus : dans les bibliothèques et d'autres salles réservées à cet usage.

Des offres d'achat à prix réduit sont possibles chez Dell :

www.portable-etudiant.com

Login : UGA

WIFI CAMPUS

Le wifi est accessible sur tout le campus, la connexion s'effectue avec vos identifiants numériques.

HELP ?

En cas de soucis techniques avec votre ordinateur (wifi, etc.), vos identifiants... n'hésitez pas à vous faire aider.

Des permanences d'assistance informatique se tiennent quotidiennement à différents endroits du campus, retrouvez lieux et horaires sur le portail : services-numeriques.univ-grenoble-alpes.fr

Vous pouvez également contacter :

À Grenoble

sos.etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 56 52 97 20

À Valence (hors IUT)

valence-etu-incident@univ-grenoble-alpes.fr

À l'IUT de Valence

sos-info-iutval@univ-grenoble-alpes.fr



LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES (BU)

Tout au long de l'année, le réseau des bibliothèques universitaires du service interétablissement de la documentation (SID) de l'Université Grenoble Alpes et de Grenoble INP, mettent à votre disposition un large éventail de services et de ressources documentaires, papiers et électroniques. Lieux de travail, propices à la concentration, mais aussi lieux de vie, les BU vous accompagnent dans la réussite de vos études et de vos recherches.

Sur le campus de Saint-Martin-d'Hères

- BU Droit et Lettres
(lettres, langues, sciences humaines, droit, économie, gestion)
1130, avenue centrale
domaine universitaire de St-Martin-d'Hères - Tél. 04 76 82 61 42
- BU Sciences
(sciences et technologies)
915, avenue centrale
domaine universitaire de St-Martin-d'Hères - Tél. 04 76 51 42 84

Au cœur du Centre Hospitalier Universitaire, à La Tronche

- BU Médecine Pharmacie
Domaine de la Merci - La Tronche
Tél. 04 76 63 71 48

Au cœur de l'agglomération grenobloise

- BU Professorat Éducation Grenoble
30 avenue Marcelin Berthelot
Tél. 04 56 52 07 88
- Bibliothèque de l'IUGA (géographie alpine, urbanisme)
14-14 bis Avenue Marie Reynoard
Tél. 04 76 82 20 43
- Bibliothèque Yves-de-la-Haye
(communication et média)
11 avenue du 8 mai 1945 - Échirolles
Tél. 04 56 52 87 07

À Valence

- Bibliothèque universitaire
Place Charles Huguenel
Tél. 04 75 79 23 70

De très nombreux services sont proposés :

- larges horaires d'ouverture au sein des BU de Grenoble : jusqu'à 22h du lundi au jeudi, 19h le vendredi et 17h le samedi,
- salles de travail en groupe avec tableaux blancs et écrans de travail collaboratifs,
- formations à la recherche documentaire,
- ateliers pour vous aider dans vos études,
- conférences, expositions, animations culturelles,
- espaces détente et salle de relaxation,
- photocopies, impressions, scanners,
- visioconférence,
- prêt d'ordinateurs portables, de tablettes et de casques audio, etc.

Les ressources documentaires proposées sont accessibles sur le web : bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr

INDISPENSABLE !

Pour connaître le taux d'occupation des BU en temps réel, leurs horaires et réserver en ligne une salle de travail en groupe, téléchargez l'application gratuite *Affluences*

ATTENTION !

Votre carte étudiant certifie votre inscription. Elle est indispensable pour utiliser les services des bibliothèques !

CONSTRUIRE SON PARCOURS : ORIENTATION, STAGES, EMPLOI

DES ESPACES DÉDIÉS À VOTRE ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Ouvert à tous les publics l'Espace orientation et insertion professionnelle vous accompagne dans vos projets et vous propose tout au long de l'année universitaire des actions pour s'orienter, construire son parcours de formation, mieux connaître les métiers, rechercher un stage et préparer votre insertion professionnelle.

Les conseillers vous reçoivent sans rendez-vous.

PROSE

(Plateforme Ressources Orientation Stages Emploi)

prose.univ-grenoble-alpes.fr

Portail proposé par l'Espace orientation et insertion professionnelle (Espace OIP) de l'Université Grenoble Alpes, ce site internet met de nombreuses ressources à la disposition des étudiants pour les aider à construire leurs parcours de formation.



GRENOBLE

ESPACE ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-
France

151, rue des universités - domaine
universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 82 55 45

orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Un espace documentaire est à votre
disposition, vous serez reçus sans
rendez-vous.

Horaires

- Ouverture et permanences
téléphoniques :
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h
Mercredi de 12h30 à 17h
Fermeture le vendredi
- Permanences spécifiques « insertion
professionnelle » (relecture de CV et
lettres, préparation à l'entretien,
aide à la recherche de stages...) :
Mardi et jeudi de 14h à 17h

En dehors des horaires d'ouverture,
des accueils spécifiques, des ateliers
dédiés à l'orientation et l'insertion
professionnelle sont organisés.

VALENCE

CIO'SUP MAISON DE L'ÉTUDIANT

Le CIO'SUP, service interuniversitaire
d'information et d'orientation dédié à
l'enseignement supérieur en Drôme-
Ardèche, vous accueille et vous
accompagne pour toutes les étapes
clés de votre parcours d'étudiant :
choix des formations, réorientation,
recherche de stages, recherche
d'emploi, etc

11, place Latour Maubourg - Valence

Tél. 04 26 44 35 00

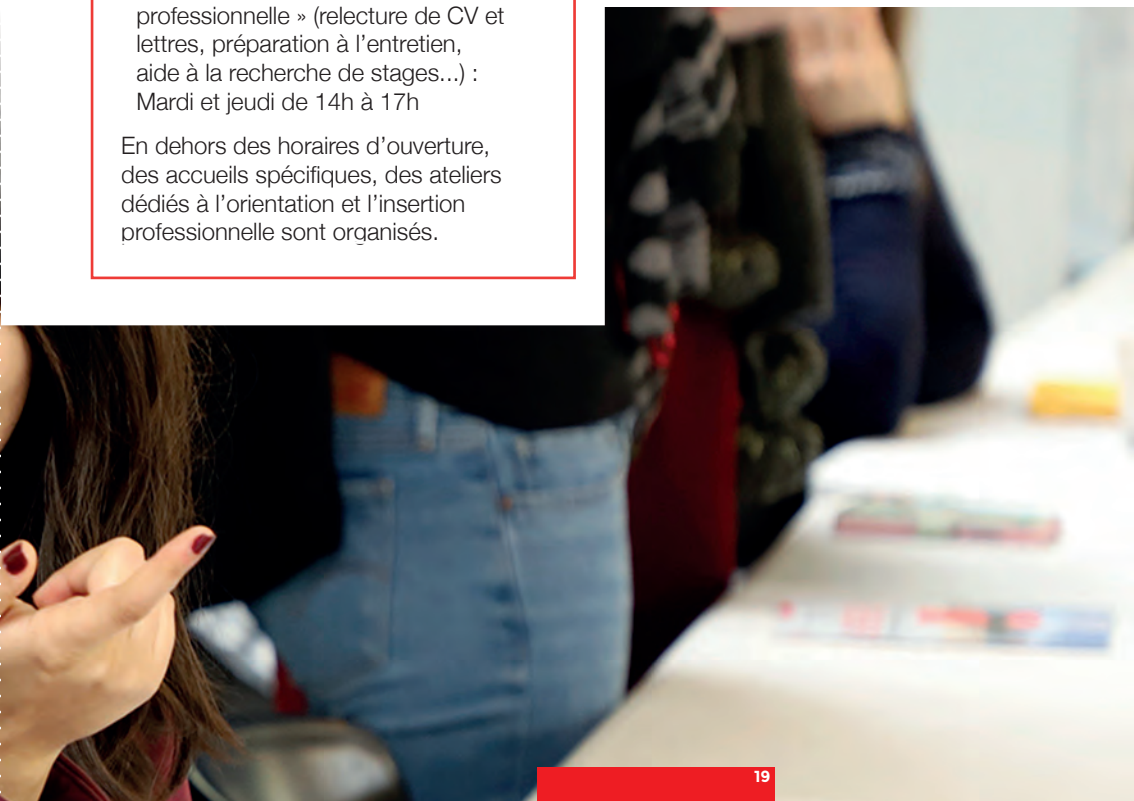
ciosup2607@aduda.fr

Horaires :

Lundi et vendredi : 14h-17h30

Mardi au jeudi : 9h30-12h30

et 13h30-17h30



VOTRE CHOIX D'ÉTUDE PEUT ÉVOLUER

Si finalement votre filière ne vous convient pas, vous pouvez demander une réorientation à la fin du 1^{er} semestre et effectuer le 2nd semestre dans une autre licence. Vous pouvez également vous réorienter à l'issue de votre première année vers d'autres filières. Des réunions spécifiques sont organisées par l'Espace orientation et insertion professionnelle.

MODULE TREMLIN : UNE AUTRE ORIENTATION

Le module TREMLIN s'adresse aux étudiants de première année de licence qui souhaitent quitter leur filière et s'orienter vers un DUT, un BTS, une école spécialisée ou une formation professionnelle, soit dans une formule à temps plein, soit en alternance.

D'une durée de 4 semaines, ce module accompagne l'étudiant dans une réflexion approfondie sur son projet de formation :

- En déterminant ses centres d'intérêts,
- En repérant ses acquis (savoir, savoir-faire, savoir-être),
- En apprenant à mieux connaître l'entreprise et le monde professionnel,
- En évaluant ses besoins en formation

- En rencontrant des professionnels au travers d'enquêtes.

Des réunions d'information sur le module TREMLIN sont organisées d'octobre à janvier de 12h30 à 13h30.

Pour s'inscrire dans le module, les étudiants doivent obligatoirement rencontrer une conseillère de l'Espace orientation et insertion professionnelle. Le module TREMLIN nécessite un engagement sur une durée de 4 semaines. 3 sessions sont organisées entre novembre 2018 et mars 2019

Contact :

Anne-Marie Jean

tremplin@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 76 82 57 19

DES ETC POUR DÉCOUVRIR LE MONDE PROFESSIONNEL

En complément de ce qui vous est proposé dans votre licence, vous pouvez choisir de réfléchir à vos projets, mettre à jour vos outils de candidature, en vous inscrivant aux enseignements transversaux à choix (ETC) proposé par l'Espace OIP.

AVENIR

L'objectif de cet ETC est de réfléchir à la construction de ses projets personnels et professionnels de formation :

- Connaissance de soi : analyse de ses centres d'intérêts, de ses activités, de sa personnalité, identifier ses compétences
- Découverte de l'environnement professionnel
- Entretiens avec des professionnels
- Recherche d'informations sur les formations, les métiers, les secteurs d'activités

PRÉPARER SA CANDIDATURE

Cet ETC a pour but de vous aider à mieux comprendre un processus de recrutement et à savoir mettre en valeur vos atouts dans une candidature : formation, stage ou emploi.

- Identifier les étapes importantes d'une candidature
- Établir son bilan personnel et décliner ses expériences en compétences
- Définir les objectifs de sa candidature pour la rendre plus efficace
- Connaître l'entreprise, les secteurs professionnels, les métiers
- Rédiger ses outils de communication : CV, lettre de motivation - préparer sa présentation orale et son entretien

Descriptifs des ETC disponibles sur :

formations.univ-grenoble-alpes.fr

PRÉPAREZ VOTRE ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

CYCLE OUVREZ L'ŒIL

Ce cycle vous donne l'opportunité de rencontrer des professionnels, de mieux préparer et valoriser vos candidatures ou encore de découvrir de nouvelles perspectives de poursuite d'études.

Au programme :

- des conférences (ex : l'alternance ou comment concilier ses études et sa vie professionnelle),
- des soirées métiers thématiques (ex : les métiers des ressources humaines),
- des ateliers en petits groupes pour préparer ses candidatures pour une formation, un stage ou un emploi... (ex : rédiger son CV et sa lettre de motivation en français ou en anglais, se préparer à un entretien de recrutement).

Inscrivez-vous sur univ-grenoble-alpes.jobteaser.com

MULTIPLIEZ LES EXPÉRIENCES

L'Espace orientation et insertion professionnelle vous aide dans vos recherches d'opportunités professionnelles (engagement, stage, alternance, emploi) et vous accompagne dans l'utilisation de ses outils et de ses ressources.

Permanences Recherche de stage / CV /
Lettres tous les mardis et jeudis après-midi

Faites des stages

Les stages vous permettent de consolider vos projets, mieux connaître des secteurs / métiers, des métiers, mettre en œuvre vos compétences, d'enrichir votre expérience, de développer votre réseau...

Ils vous aident par l'expérience de terrain à construire votre projet et vous préparent à l'insertion professionnelle.

Des questions ?

stages@univ-grenoble-alpes.fr

VALORISEZ VOS COMPÉTENCES

Le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est un outil numérique qui vous permet :

- de valoriser vos connaissances,
- de construire votre projet de formation et professionnel,
- de traduire vos expériences en compétences,
- de préparer votre communication professionnelle.

www.pec-univ.fr

NOUVEAU !

LE CAREER CENTER DE L'UGA

Votre plateforme carrière pour mieux connaître les entreprises, les métiers et accéder aux offres de stage, d'alternance et d'emploi !

Rendez-vous sur
univ-grenoble-alpes.jobteaser.com

SUR LE WEB

www.univ-grenoble-alpes.fr
> Orientation et insertion

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

En tant qu'étudiant inscrit à l'Université Grenoble Alpes vous pouvez effectuer un séjour à l'étranger - d'un mois à une année universitaire - en programme d'études, de recherche ou en stage.

Comptabilisant plus de 650 établissements partenaires dans le monde, l'Université Grenoble Alpes vous offre la possibilité d'étudier à l'étranger pendant un ou deux semestres. La participation à un programme d'échange vous permet de valider ce parcours effectué à l'étranger dans votre cursus et de solliciter des aides financières spécifiques pour votre mobilité à l'international.

Sachez qu'un projet d'études à l'étranger se prépare au moins une année à l'avance. Les enseignants et les correspondants des relations internationales au sein de votre composante vous guideront dans vos démarches, n'hésitez-pas à leur demander conseil !

10 BONNES RAISONS POUR EFFECTUER UN SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

- Se perfectionner dans une langue étrangère
- S'ouvrir à une culture et un système éducatif différents
- Favoriser votre employabilité sur un marché du travail mondialisé
- Affirmer votre personnalité et faire de nouvelles rencontres
- Découvrir une nouvelle approche de votre spécialité d'études
- Bénéficier d'une reconnaissance pédagogique de votre période d'études
- Profiter d'un accompagnement dès l'amorce de votre projet de mobilité
- Acquitter uniquement les droits d'inscription de l'Université Grenoble Alpes en étant exonéré de ceux de l'université partenaire
- Bénéficier d'aides financières via différents dispositifs de bourses
- Enfin, vivre une expérience unique !

SUR LE WEB

www.univ-grenoble-alpes.fr
> International



À CONNAÎTRE

Les parcours internationaux

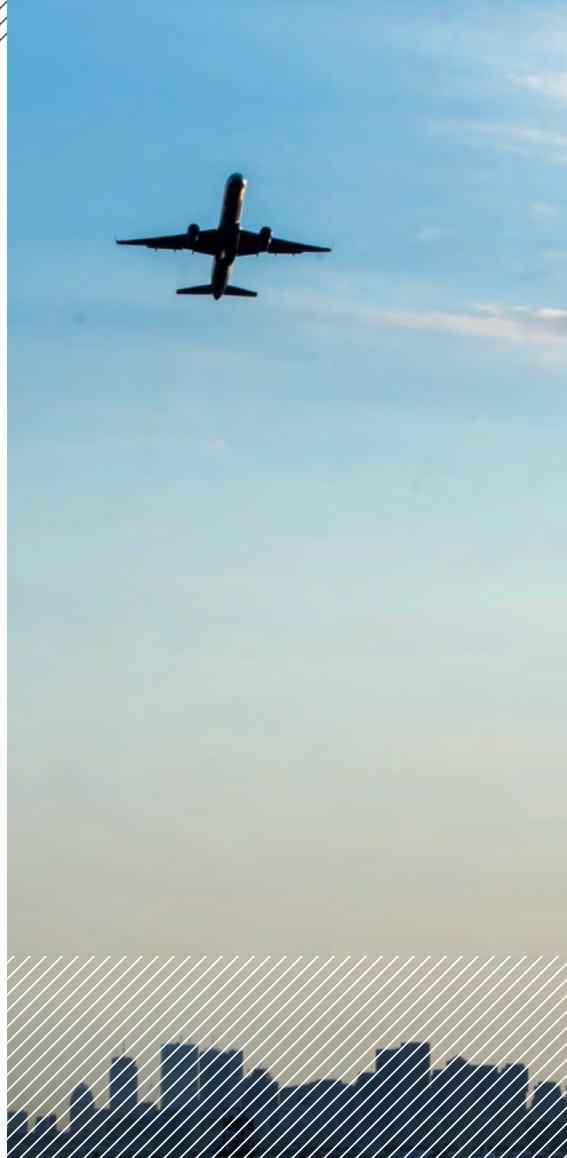
L'Université Grenoble Alpes développe son offre de formation à dimension internationale : des doubles diplômes internationaux, des écoles d'été, ainsi que des parcours enseignés en anglais permettent de concilier formation, langues et ouverture interculturelle. Vous pouvez les retrouver sur le catalogue présentant l'offre de formation de l'Université Grenoble Alpes en ligne dans la rubrique Dimension internationale..

International Étudiants Grenoble (IntEGre)

IntEGre est une association d'étudiants grenoblois qui accueille les étudiants internationaux et facilite les échanges culturels par le biais d'activités, sorties, soirées et découvertes de notre patrimoine local et national.

IntEGre recherche des étudiants bénévoles pour trois programmes spécifiques :

- le programme Parrainage qui permet aux étudiants étrangers d'être accompagnés par un étudiant français lors de leur arrivée et pour leur installation.
Les parrains et marraines permettent aux étudiants internationaux d'avoir un contact local à leur arrivée à Grenoble, pouvant être un point de repère et capable de répondre aux questions courantes que l'on se pose quand on découvre un nouveau pays.
- le programme Tandem vous offre la possibilité de rencontrer et d'échanger avec une personne étrangère qui souhaite perfectionner son français tout en vous permettant de pratiquer également une langue étrangère.
Le but est de parler alternativement votre langue et la sienne. Chacun peut en tirer ainsi un meilleur niveau d'expression orale, de vocabulaire et en découvrir davantage sur la culture de l'autre.



- Le programme Meet'n'Go met en relation les étudiants qui veulent partir à l'étranger avec un étudiant international de la destination envisagée ou un étudiant qui est déjà parti en mobilité à l'international. Cette rencontre permet de partager les clés d'une mobilité réussie : questions administratives, vie quotidienne, université d'accueil...

www.integre-grenoble.org

MAITRISER UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

Le Service des langues de l'Université Grenoble Alpes offre des formations en langues étrangères pour tous les étudiants du site universitaire grenoblois. Plus de vingt langues sont proposées. Dans certaines langues, en plus des cours par niveaux, il existe des cours thématiques, une préparation spécifique à la mobilité....

Quel que soit le type d'enseignement (enseignement obligatoire dans le cadre de votre cursus, enseignement transversal à choix, cours optionnel, ...), votre inscription est soumise à un test de positionnement (sauf pour les cours d'initiation) puisque les cours sont organisés par niveaux.

Attention, l'inscription se fait par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.

Vous êtes invités à bien vérifier auprès de vos gestionnaires de scolarité en composante si ces enseignements peuvent être valorisés au sein de votre cursus ou si vous devez vous inscrire à titre individuel ; dans ce dernier cas, les cours sont payants.

Les descriptifs de tous les cours se trouvent sur le site du Service des Langues.

VALORISEZ VOS RÉSULTATS, FAITES CERTIFIER VOTRE NIVEAU DE LANGUES !

Afin de préparer au mieux votre projet de mobilité à l'étranger, venez vous

renseigner au Service des langues sur les différentes possibilités d'apprendre ou de vous perfectionner en langue étrangère avant votre départ : stages intensifs, ateliers de conversation, apprentissage en autonomie guidée.... Vous pouvez aussi vous renseigner sur les certifications « passeports de votre mobilité » qui existent sur le site grenoblois. Les certifications en anglais : TOEIC® et TOEFL®, l'IELTS et le CLES.

Le CLES est aussi organisé pour l'allemand, l'arabe, l'espagnol, l'italien et le portugais.

DES MÉTHODES INNOVANTES DE FORMATION GRÂCE AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Des formations s'appuyant sur des environnements numériques dédiés à l'apprentissage des langues permettent de vous former en autonomie tutorée ou complète.

Centre d'apprentissage en autonomie de la Maison des langues et des cultures

1141, avenue centrale
domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 82 77 40

SUR LE WEB
sdl.univ-grenoble-alpes.fr

SERVICE DES LANGUES

Maison des Langues et des Cultures
1141, avenue centrale
domaine universitaire
de St-Martin-d'Hères

scolarite-service-des-langues@univ-grenoble-alpes.fr

À Valence

sdl-scolarite-valence@univ-grenoble-alpes.fr

Accueil scolarité :

Bureaux 214 et 215 (2^e étage)
du lundi au vendredi : de 9h à 12h15 et
de 13h30 à 17h

VOS INTERLOCUTEURS :

Si vous avez un cours de langue obligatoire dans votre cursus

- Étudiants en sciences, technologie et santé : bureau 215
E.Brunet-Jailly, Tél. 04 56 52 87 61
(licences)
Ch. Ouadah, Tél. 04 56 52 87 59
(masters)
- Étudiants en Arts, lettres, langues, Sciences humaines : bureau 214
C.Bokobza, Tél. 04 76 82 77 10
M.Sukerian, Tél. 04 56 52 87 67
- Étudiants de l'ICM : bureau 215
C.Meunier, Tél. 04 76 82 41 72

Si vous avez une langue en ETC (toutes composantes ou secteurs disciplinaires)

- Anglais : bureau 215
C.Meunier, Tél. 04 76 82 41 72
- Autres langues : bureau 214
C.Bokobza, Tél. 04 76 82 77 10
M.Sukerian, Tél. 04 56 52 87 67

Si vous venez d'un établissement extérieur à l'UGA (GINP, IEPG...)

Bureau 215
Ch. Ouadah, Tél. 04 56 52 87 59

Certifications

- Bureau 214
- TOEIC, TOEFL, IELTS :
M.Sukerian, Tél. 04 56 52 87 67
 - CLES : C.Bokobza, Tél. 04 76 82 77 10



LA FORMATION CONTINUE ET L'APPRENTISSAGE

La direction de la formation continue et de l'apprentissage s'adresse à différents publics :

- salariés, non-salariés ;
- demandeurs d'emploi ;
- entreprises, collectivités, associations ;
- étudiants candidats à l'alternance.

Ses missions

- Proposer des formations diplômantes à tous les adultes souhaitant reprendre des études ou faire valider leurs acquis, dans les domaines de compétence de l'Université Grenoble Alpes,
 - Développer et valoriser les compétences des actifs,
 - Informer sur les démarches administratives liées à des dispositifs spécifiques comme l'alternance.
- Certifications en langues : BULATS (anglais), Diplôme de compétence en langues (DCL) : anglais, allemand, espagnol, russe, arabe, chinois, FLE, LSF,
 - Diplômes équivalents au baccalauréat : DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) et Capacité en droit ,
 - Préparations aux concours,
 - Validation des acquis : VAPP (validation des acquis personnels et professionnels), VAE (validation des acquis de l'expérience), VES (validation des études supérieures).

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET DE L'APPRENTISSAGE

formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. 04 57 04 11 90

Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 16h

Bâtiment Pierre Mendès France,
3^e étage - 151, rue des universités -
domaine universitaire de St-Martin-d'Hères

Son offre

- Diplômes : toutes les formations diplômantes de l'Université Grenoble Alpes sont ouvertes aux personnes qui souhaitent reprendre leurs études : DUT, licence, master, doctorat, diplômes d'ingénieur...
- Formations en alternance accessibles en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation,
- Formations courtes qualifiantes dans tous les domaines de l'UGA, sous forme de stages catalogue ou sur mesure.



DATES CLEFS DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- **Cours du premier semestre** : du lundi 3 septembre au samedi 22 décembre midi
- **Vacances de Toussaint** : du samedi 27 octobre matin au lundi 5 novembre matin
- **Vacances de Noël** : du samedi 22 décembre midi au lundi 7 janvier matin
- **Examens du premier semestre, première session** :
à partir du 17 décembre jusqu'au 19 janvier
- **Cours du second semestre** : du lundi 7 janvier au samedi 4 mai midi
- **Vacances d'hiver** : du samedi 23 février midi au lundi 4 mars matin
- **Vacances de printemps** : du samedi 20 avril midi au lundi 29 avril matin
- **Examens du second semestre, première session** : à partir du 6 mai
- **Deuxième sessions d'examens** : à partir du 11 juin



VIVRE SON QUOTIDIEN D'ÉTUDIANT

LES BOURSES ET AIDES SOCIALES

Un interlocuteur privilégié : le CROUS

Le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) a vocation à favoriser les conditions de vie et de travail des étudiants pour contribuer à leur réussite universitaire.

Les services du CROUS sont à votre disposition pour :

- L'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des compléments de bourse.
- Le logement (résidences universitaires, chambre, studio, T1, T2, T3 en colocation, location chez les particuliers, hébergement temporaire...).
- La restauration (restaurants universitaires, cafétérias, ...).
- La recherche et l'offre de jobs réservés aux étudiants : www.jobaviz.fr
- Le soutien aux projets culturels et l'animation.
- Le service social : en cas de difficultés matérielles, personnelles, familiales, psychologiques, administratives, financières..., le service social accompagne l'étudiant dans la recherche de solutions d'accueil, d'écoute, de soutien, d'information et d'orientation.

LES BOURSES DU CROUS

Bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Accordée aux étudiants de moins de 28 ans inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, en fonction des ressources et charges de la famille, cette aide constitue un complément de ressources pour l'étudiant.

Elle va de l'échelon 0 bis avec un taux annuel de 1009 € à l'échelon 7 d'un taux annuel de 5551 €.

Aide au mérite

Accordée aux bacheliers mention très bien, cette aide d'un montant de 900 € sur l'année universitaire, est un complément à la bourse pour les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critère sociaux.

Aides spécifiques

Deux aides spécifiques permettent d'apporter rapidement une aide financière personnalisée aux étudiants : l'allocation annuelle accordée à l'étudiant qui rencontre des difficultés pérennes, l'aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés.

Les dossiers de demande d'aide d'urgence sont à remplir auprès du service social du CROUS.



LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE)

Pour une demande de logement en résidence universitaire et/ou l'attribution d'une bourse, un seul dossier est à remplir : le dossier social étudiant (DSE) via le site internet du CROUS :

www.messervices.etudiant.gouv.fr

Chaque année, les étudiants doivent faire leurs demandes entre 15 janvier et le 31 mai pour la rentrée universitaire suivante.

CROUS Grenoble

361, allée Hector Berlioz - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. 08 10 06 40 69

Ouvert du lundi au jeudi de 11h à 14h et le vendredi de 9h à 12h

CROUS Valence

6, rue Dérodon - Valence
Tél. 04 75 42 17 92

Service social du CROUS

Les assistantes sociales vous reçoivent sur rendez-vous. Elles assurent également des permanences à l'université.

Tél. 04 56 52 88 30

361, allée Hector Berlioz - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères

Une assistante sociale peut également vous recevoir à l'antenne de Valence.

Tel. 04 75 42 23 00

www.crous-grenoble.fr

LES AUTRES BOURSES ET AIDES FINANCIÈRES

Aide personnalisée au logement (APL) ou l'allocation de logement à caractère social (ALS)

Ces aides sont attribuées par la caisse d'allocations familiales.

CAF

3, rue des Alliés - Grenoble

Tél. 08 10 29 29 29 (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 30, coût d'un appel local depuis un poste fixe)

www.caf.fr

Aides à la mobilité internationale

Pour les étudiants effectuant un séjour à l'étranger, (études, stages) dans le cadre de programmes validés par l'Université Grenoble Alpes :

- Bourses «Explo'RA Sup» de la Région Rhône-Alpes et «Explo'RA Doc» pour les doctorants.
- Aide à la mobilité du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'intention des boursiers nationaux sur critères sociaux.
- Bourses «ERASMUS» de la commission européenne.
- Bourses pour les thèses en co-tutelle du ministère de l'éducation nationale.

www.univ-grenoble-alpes.fr

> International

LA SANTÉ

LE CENTRE DE SANTÉ INTER-UNIVERSITAIRE

Le suivi médical des étudiants est assuré par le centre de santé inter-universitaire. Une équipe de professionnels de la santé assure un accueil, des consultations et des actions de prévention.

La carte d'étudiant ouvre l'accès à de nombreuses prestations :

- Centre de planification et d'éducation familiale: gynécologie, contraception, IVG médicamenteuse, dépistage des IST, sexologie
- Médecine générale
- Traumatologie du sport
- Infirmier, vaccination
- Psychologie, psychiatrie
- Sophrologie, relaxation
- Prévention des dépendances
- Ateliers d'affirmation de soi, de gestion du stress
- Diététique
- Formation secourisme

Pensez à vous munir de votre carte VITALE et de votre attestation de mutuelle lorsque vous vous rendez au Centre de santé.

Localisations

Sur le domaine universitaire

180, rue de la piscine - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tram B, arrêt Les Taillées / Tram C, arrêt Hector Berlioz

Tél. 04 76 82 40 70

À Grenoble

10, rue Vassieux en Vercors - Grenoble
Tram B, Arrêt CEA Cambridge
Tél. 04 76 82 76 88

centre-de-sante@univ-grenoble-alpes.fr

À Valence

Centre santé jeunes
13-15, place Latour Maubourg - Valence
Tél. 04 75 56 62 11

centresantejeunes@mairie-valence.fr

LE SERVICE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE

(structure dépendant du Centre Hospitalier Alpes-Isère de St Egrève)

Les psychiatres et psychologues, psychothérapeutes, du SMPU proposent des consultations, des suivis médico-psychologiques, des entretiens psychothérapeutiques et des psychothérapies d'orientation psychanalytique, individuels ou en groupe.

Ces soins ne sont pas payants.

Il est nécessaire de se rendre sur place pour prendre le premier rendez-vous, muni de sa carte d'étudiant et d'une pièce d'identité.

L'accueil-secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.

10 rue Augereau – 38000 Grenoble
Tél. 04 56 58 82 70

secsmpu@ch-alpes-isere.fr



LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

La rentrée 2018 voit la fin du régime spécifique de sécurité sociale étudiante.

- 1^{re} inscription dans l'enseignement supérieur : aucune démarche mais pensez à créer votre propre compte AMELI www.ameli.fr
- Déjà étudiant(e) à la rentrée 2017 : aucune démarche, vous restez rattaché(e) à votre organisme de sécurité sociale étudiante de l'année précédente pour encore une année.
- Étudiants Internationaux
 - UE et Suisse : pas d'affiliation mais pensez à demander la carte européenne d'assurance maladie dans votre pays d'origine !
 - Étudiants internationaux hors UE et Suisse : il faut faire la démarche d'affiliation à l'assurance maladie www.etudiant-etranger.ameli.fr

ATTENTION !

Il est toujours fortement recommandé de prendre une assurance complémentaire ou mutuelle. Elle prend en charge en partie ou en totalité les frais non couverts par la sécurité sociale.



LE HANDICAP

Le Service Accueil Handicap (SAH) est un service interuniversitaire dédié à l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap permanente ou temporaire ou rencontrant des difficultés de santé, quelle qu'en soit la nature (motrice, psychique, sensorielle, maladie,...).

Le SAH assure l'accueil personnalisé des étudiants en situation de handicap fréquentant les sites de Grenoble, Valence et Vienne. Cet accueil a pour objectif de recevoir les étudiants individuellement, de les informer, de les aider dans leurs démarches auprès de différents services de l'université ou d'organismes et de trouver avec eux, et en lien avec les relais dans les diverses composantes universitaires, les réponses les mieux adaptées à leur situation :

- Un aménagement des études : adaptation des cursus, calendriers, horaires et examens,
- Des aides pédagogiques humaines et/ou matérielles ;
- Une aide à l'information, l'orientation et à l'insertion professionnelle ;
- Des aides techniques adaptées ;
- Des aides sociales (assistante sociale CROUS)
- De l'information sur les activités sportives, culturelles, etc

À SAVOIR

Le SAH pilote également un enseignement transversal à choix (ETC) intitulé "Accompagnement des étudiants en situation de handicap". Ce module comprend des enseignements théoriques et pratiques sur le handicap et propose d'accompagner un étudiant en situation de handicap.

SERVICE ACCUEIL HANDICAP

Résidence des Taillées bâtiment B9
271, rue de la houille blanche -
domaine universitaire de St-Martin-
d'Hères

Tram B et D, arrêt Les Taillées
Tram C, arrêt Hector Berlioz

Tél. 04 76 82 84 70

Accueil du public :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h

accueil.sah@univ-grenoble-alpes.fr

Marie-Paule Balicco, directrice du SAH
marie-paule.balicco@univ-grenoble-alpes.fr

SUR LE WEB

handicap.univ-grenoble-alpes.fr

LE SPORT

LE SPORT UNIVERSITAIRE

Santé, bien-être, développement personnel, culture, citoyenneté, les activités physiques sportives et artistiques sont un élément majeur dans la formation et la vie universitaire de l'étudiant. La pratique se décline selon trois finalités :

- **La formation qualifiante (FQ)** qui correspond à une pratique notée en sport intégrée dans le cursus (ETC sport, bonification, sport obligatoire).
- **La formation personnelle (FP)** qui correspond à une pratique non notée en sport mais encadrée.
- **La compétition sportive** universitaire qui s'exerce dans le cadre de l'Association Sportive sous l'égide de la FFSU.

LE FORUM DES SPORTS

Pour s'informer sur l'offre sportive et s'inscrire dans certaines activités.

À Grenoble

- Date : jeudi 13 septembre, 17h-20h
- Lieu : Centre sportif universitaire - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères

À Valence

- Date : jeudi 13 septembre, 15h-17h
- Lieu : Centre sportif universitaire - route de Malissard - Valence

CHIFFRES CLÉS

- **15 000** étudiants sportifs
- **400** étudiants sportifs de haut niveau
- **4** sites d'installations sportives

Inscriptions en ligne

- 1** : choisir l'ETC sport lors de l'inscription pédagogique en ligne (du 7 au 26 septembre)
- 2** : trouver un créneau de sport (entre le 7 septembre à 9h et le 14 septembre à 12h)
- 3** : vérifier votre affectation le 14 septembre à 18h
- 4** : début des cours le lundi 17 septembre présence obligatoire

CONTACTS

Grenoble

SUAPS / Galerie des amphis
Bâtiment Pierre-Mendès-France
151, rue des universités - domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
suaps-uga@univ-grenoble-alpes.fr
Tél. 04 76 82 56 55

Permanences

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 12h15 à 14h, Mercredi de 11h à 13h

Valence

siuaps@aduda.fr
Tél. 04 75 62 06 59

SUR LE WEB

suaps.univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAP

Nombreuses possibilités de pratique sportive pour les étudiants en situation de handicap.

MONTAGNE

Connaissance de la montagne et prévention des risques, formez-vous auprès des professionnels du SUAPS UGA !

PREMIERS SECOURS

Formation gratuite au Centre de Santé Universitaire.

LES ÉTUDIANTS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (SHN)

Le Service Universitaire du sport de haut niveau (SUSHN) a pour but de permettre aux étudiants sportifs de haut niveau de concilier au mieux la pratique sportive de haut niveau et des études universitaires, grâce à un accompagnement en 3 volets :

■ Un accompagnement pédagogique :

chaque étudiant sportif de haut niveau a un enseignant tuteur. Une conseillère formation de l'Espace orientation et insertion professionnelle spécialisée dans le suivi des étudiants SHN peut les accompagner dans la construction ou l'évolution de leurs projets professionnels et d'études. En fonction de ses contraintes, il a droit à un étalement du cursus, des aménagements d'horaires, l'accès à des ressources spécifiques, des actions de soutien, l'organisation de sessions spéciales d'examens, des autorisations d'absences pour stages ou compétitions sportives. Chaque année, environ 75% des étudiants SHN valident entièrement leur contrat de scolarité.

■ Un accompagnement sportif :

les étudiants sportifs de haut niveau ont la possibilité de mettre en œuvre leur programme de musculation sur des créneaux spécifiques. Ils peuvent bénéficier de consultations de traumatologie avec des médecins et de soins de récupération avec des kinésithérapeutes sur le campus.

S'ils se retrouvent loin de leurs sites d'entraînement, ils peuvent intégrer un des centres universitaires de formation et d'entraînement (CUFE), tout en restant licenciés dans leur club.

■ Un accompagnement social :

les étudiants sportifs de haut niveau peuvent être prioritaires pour l'attribution d'un logement du CROUS (priorité aux étudiants sur listes ministérielles et membres des CUFE).

Le statut d'étudiant SHN est obtenu de droit pour les étudiants inscrits sur les listes du ministère des sports (liste des sportifs de haut, liste espoir, sportifs sous convention avec un centre de formation d'un club professionnel). Il peut être obtenu sur critères du site universitaire Grenoble Alpes, pour des sportifs de bon niveau national à fortes contraintes d'entraînement.

SUR LE WEB

www.univ-grenoble-alpes.fr/sport-haut-niveau

LE DISPOSITIF INTERVAL

POUR CONCILIER SPORT ET RÉUSSITE UNIVERSITAIRE...

Interval est un dispositif d'enseignement asynchrone et en partie à distance proposé pour les étudiants spécialistes de sports d'hiver (ski, alpinisme, hockey sur glace, patinage, bobsleigh...), inscrits sur listes ministérielles SHN. Il permet de favoriser la réussite de leurs études, au regard de la spécificité des contraintes liées à leur pratique sportive.

LES ÉTUDIANTS ARTISTES DE HAUT NIVEAU (AHN)

L'Université Grenoble Alpes propose des aménagements pour les étudiants qui souhaitent concilier une pratique artistique d'envergure avec leur projet d'études.

Les aménagements de cursus ont pour objectif de rendre la scolarité de l'étudiant compatible :

- Avec la poursuite d'études de haut niveau dans un organisme de formation artistique partenaire reconnu, externe à l'Université : École supérieure d'art et design de Grenoble (ESAD), Conservatoire de Grenoble, Conservatoire de Valence.

Ou

- Avec la poursuite d'un projet artiste de haut niveau hors d'institutions identifiées (le qualificatif "haut niveau" sera alors délivré par l'institution via la commission restreinte réunie pour l'étude du dossier) pendant ses études.
- Le statut peut aussi donner droit à des dispositifs spécifiques selon les universités, tel le prêt de salles de répétitions.

De la même manière, les étudiants AHN pourront prétendre à des bourses spécifiques, selon les modalités d'attribution par établissement.

SERVICE DES PUBLICS À BESOINS SPECIFIQUES

Bureau 16 RdC
Bâtiment P. Mendes-France
151 rue des universités
38400 St-Martin-d'Hères

- Étudiants sportifs de haut niveau
marilyse.garattoni@univ-grenoble-alpes.fr
Tél. 04 56 52 89 66
- Étudiants artistes de haut niveau
myriam.sanchez@univ-grenoble-alpes.fr
Tél. 04 76 82 56 78



LA VIE CULTURELLE

Si en arrivant à Grenoble, on ne peut passer à côté des montagnes et des activités en plein air, la culture a aussi la part belle. Investie par des acteurs engagés et créatifs, la culture universitaire foisonne et rayonne. Tout au long de l'année, un large panel d'initiatives et de rendez-vous sont proposés dans les nombreux équipements culturels de l'université, rythmant la vie étudiante.

VOIR

Destination culture- EST et Amphidice

Chaque semaine, assistez à une manifestation ou un événement artistique dans l'un des deux équipements culturels de l'Université Grenoble Alpes, EST et Amphidice. Théâtre, danse, musique, répétition publique, une programmation riche et renouvelée vous est proposée tout au long de l'année en entrée libre sur réservation.

Résidences d'artistes, des rencontres inédites

À l'EST, des résidences d'artistes sont proposées tout au long de l'année pour favoriser les rencontres et les échanges entre artistes, enseignants et étudiants afin de renforcer la professionnalisation et les compétences de tous.

PRATIQUER

Des ateliers et des stages de pratiques

Danse, jonglage, écriture ou encore SLAM, la direction de la culture et de la culture scientifique vous permet de profiter tout au long de l'année de formation à la pratique artistique en accès libre sous réservation.

Studios de répétitions

Vous êtes à la recherche d'un lieu pour répéter ? L'EST est fait pour vous ! Disposez de 4 studios de création et répétition adaptés à la pratique théâtrale, corporelle et musicale.

Les studios sont disponibles de 18h à 22h du lundi au vendredi sur demande, selon un principe de location.

CRÉER SES PROJETS

Besoin de sources de financement, de prêt de matériel ou encore d'aide à la communication ? L'Université Grenoble Alpes accorde une importance primordiale à vos projets culturels et s'engage à vos côtés.

Dans le cadre de vos formations, associations ou projets individuels, la direction de la culture et de la culture scientifique vous offre un accompagnement adapté : mise à disposition d'équipements, aide logistique et financière. N'hésitez pas à les contacter.

SUR LE WEB

culture.univ-grenoble-alpes.fr



Contact

action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr
04 57 04 11 20

LES AUTRES ACTEURS DE LA CULTURE SUR LE CAMPUS

Des événements vous sont aussi proposés à l'Espace de Vie Étudiante (EVE), ainsi qu'à l'Aquarium et l'Aperté, les salles du CROUS de Grenoble.

UN TRAMWAY NOMMÉ CULTURE

L'ensemble de la programmation culturelle des campus est disponible chaque mois dans la plaquette « Un Tramway Nommé Culture » proposée par la ComUE (Communauté Université Grenoble Alpes).

Elle est diffusée sur les lieux universitaires, les restaurants et les résidences du CROUS Grenoble Alpes, les équipements culturels de l'agglomération, les offices de tourisme et sur le site etu.univ-grenoble-alpes.fr

Pour accompagner et soutenir vos projets :

■ Le service Culture et initiatives étudiantes de la COMUE

Le service Culture et initiatives étudiantes de la Communauté Université Grenoble Alpes conseille et accompagne sur la vie associative, le montage de projets et soutient les initiatives interuniversitaires via le dispositif «Étonnez-Vous !».

Contact :

etonnez-vous@univ-grenoble-alpes.fr
etu.univ-grenoble-alpes.fr

■ Le service culturel du CROUS Grenoble Alpes

Dans le cadre de son dispositif «Culture-ActionS», le service culturel du CROUS apporte son aide dans la réalisation et le financement de projets culturels, d'engagement mais aussi de sport. Il met également à disposition des étudiants une salle de spectacle. Chaque année il organise également des concours culturels.

Contact :

animateur.culture@crous-grenoble.fr
www.crous-grenoble.fr/culture

L'ESPACE VIE ÉTUDIANTE (EVE)

est un bâtiment de 900 m² au cœur du campus de Grenoble qui comprend :

- un café
- une salle de spectacle
- une pépinière d'initiatives
- les locaux d'associations hébergées (Radio Campus, INTEGRE,...)

Cet espace vous est dédié, ouvert sur l'université et la cité, est un formidable lieu de rencontres, d'échanges et de développement de projets en tous genres !

RADIO CAMPUS GRENOBLE

90.8MHZ et sur internet

La radio universitaire, diffusée 24h/24 dans toute l'agglomération. Elle propose des programmes réalisés par ses adhérents et constitue le relais de la vie culturelle, sociale et scientifique locale. Beaucoup d'infos sur la vie du campus : interviews, chroniques, reportages, etc.

Radio Campus est bien plus qu'une radio, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

www.campusgrenoble.org

À VALENCE

Toute l'info sur la vie culturelle en Drôme-Ardèche sur :

www.etudierendromeardèche.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations étudiantes font partie intégrante de la vie de campus. Un véritable vivier d'initiatives étudiantes existe à l'Université Grenoble Alpes, dans tous les domaines : l'art, le cinéma, la culture, la politique, la citoyenneté, le sport, la musique, etc. Elles constituent un élément essentiel du dynamisme universitaire en animant une vie étudiante riche et variée tout au long de l'année.

La vie associative de l'Université Grenoble Alpes reflète la diversité des centres d'intérêts et des préoccupations de ses étudiants :

- associations culturelles, sportives, citoyennes, internationales, solidaires ;
- associations de filière ;
- associations représentatives.

Rejoins l'une des 200 associations du campus pour vivre cette expérience !

LE FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE)

Il a pour objectif le soutien financier des projets étudiants. Il est alimenté par une partie des droits d'inscription acquittés par les étudiants auprès de l'université et géré par la commission sociale d'établissement, en étroite collaboration avec l'ensemble des élus étudiants de l'université. Envie de monter un projet ? Renseignez-vous !

SUR LE WEB

www.univ-grenoble-alpes.fr
> Vie étudiante > Votre vie associative

À VALENCE

Toute l'info sur la vie associative en Drôme-Ardèche sur :
www.etudierendromeardèche.fr

LE BUDGET PARTICIPATIF ÉTUDIANT

À partir de la rentrée 2018, l'Université Grenoble Alpes met en place un budget participatif étudiant.

Ce budget sera attribué des projets d'aménagement et d'amélioration de la vie étudiante proposés par les étudiants. Ce sont également les étudiants qui voteront pour les départager !

Le premier appel à projet sera lancé au cours du premier semestre.



L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Une envie ? Une idée ? Un projet ?
Le Pépite oZer sensibilise, forme et accompagne les étudiants et les jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'activité. Il vous propose des concours, des forums, des modules de formation et des témoignages de créateurs d'entreprises ou d'associations.

Avec le statut national d'étudiant entrepreneur vous pouvez bénéficier de nombreux avantages : espace de coworking, networking, tuteurs, séminaires, Diplôme Universitaire, maintien des avantages étudiants,...

Développez votre esprit d'entreprendre et devenez étudiant-entrepreneur !
Renseignez-vous.

SUR LE WEB
www.ozer-entrepreneuriat.fr



**JEUDI 13
SEPTEMBRE
2018**

**SPORT, CULTURE
DETENTE
& CONCERT**

**UNE GROSSE DOSE DE SPORT,
UN SOUPÇON DE "CHILL",
LE TOUT ARROSÉ DE FUN ET DE FÊTE...
C'EST LE COCKTAIL "SPÉCIAL RENTRÉE"
QUE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES
PRÉPARE POUR SES ÉTUDIANTS !**

f UGA C'EST PARTY2018 
CESTPARTY.UNIV-GRENOBLE-ALPES.FR

FONDATION
UNIVERSITÉ
Grenoble Alpes

VALENCE
UNIVERSITÉ
Grenoble Alpes

VALENCE
UNIVERSITÉ
Grenoble Alpes

AGGLO

mgen
UNIVERSITÉ
Grenoble Alpes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

UAG

Creteil

CA
UNIVERSITÉ
Grenoble Alpes

ALPES
ISÈRE

ADUCA
UNIVERSITÉ
Grenoble Alpes

UNIVERSITÉ
Grenoble Alpes

UGA
Univ. Grenoble Alpes

-  facebook.com/UGrenobleAlpes
-  univgrenoblealpes
-  Université Grenoble Alpes
-  @UGrenobleAlpes
-  Université Grenoble Alpes



CS 40700
38058 Grenoble Cedex 9
Tél. : + 33 (0)4 57 42 21 42
www.univ-grenoble-alpes.fr

